



Madame  
ELLER Audrey  
rue Marterey 9  
1005 Lausanne

407011

## PROPOSITION

de renouvellement de mandat

L'Université de Genève  
et  
la Faculté des lettres

Proposent la décision suivante

Madame Audrey ELLER, est nommée aux fonctions de maître assistante, à charge complète du 01.08.2024 au 31.07.2027, au Département des sciences de l'antiquité de la Faculté des lettres.

Son traitement annuel est fixé à

CHF 100'474.- (/13) dès le 01.08.2024 (classe 17/4).

Genève, le

Visa du Président de section  
ou directeur du département  
Prd. C. Mittermayer

Visa de l'administrateur  
Mme D. Gdschmidt-Clermont

Signature  
du professeur requérant  
Prd. P. Collombert

Signature  
du Décanat  
Prd. F. Serra



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

Madame  
ELLER Audrey  
rue Marterey 9  
1005 Lausanne

407011

## PROPOSITION

de renouvellement de mandat

L'Université de Genève  
et  
la Faculté des lettres

Proposent la décision suivante

Madame Audrey ELLER, est nommée aux fonctions de maître assistante, à charge complète du 01.08.2024 au 31.07.2027; au Département des sciences de l'antiquité de la Faculté des lettres.

Son traitement annuel est fixé à

CHF 100'474.- (/13) dès le 01.08.2024 (classe 17/4).

Genève, le

Visa du Président de section  
ou directeur du département

Préf. C. Mittermayer

Visa de l'administrateur  
Mme D. Goldschmidt-Clermont

Signature  
du professeur requérant  
Préf. P. Collobert

Signature  
du Décanat  
Préf. F. Serra



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

Madame  
MARAGE-MOREL Marion  
12 Rue Emile Zola  
74100 Ambilly  
FRANCE

407013

## PROPOSITION

de renouvellement de mandat

L'Université de Genève  
et  
la Faculté des lettres

Proposent la décision suivante

Madame Marion MARAGE-MOREL, est nommée aux fonctions d'assistante (A2), à charge complète du 01.08.2024 au 30.06.2025, au Département des sciences de l'antiquité de la Faculté des lettres.

Son traitement annuel est fixé à

CHF 74'598.- (/13) dès le 01.08.2024 (classe 8/8).

Genève, le

Visa du Président de section  
ou directeur du département

Préf. C. Mittermayer

Signature

du professeur requérant

Préf. C. Mittermayer

Visa de l'administrateur

Mme D. Goldschmidt-Clermont

Signature

du Décanat

Préf. F. Serra



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

Madame  
MARAGE-MOREL Marion  
12 Rue Emile Zola  
74100 Ambilly  
FRANCE

407013

## PROPOSITION

de renouvellement de mandat

L'Université de Genève  
et  
la Faculté des lettres

Proposent la décision suivante

Madame Marion MARAGE-MOREL, est nommée aux fonctions d'assistante (A2), à charge complète du 01.08.2024 au 30.06.2025, au Département des sciences de l'antiquité de la Faculté des lettres.

Son traitement annuel est fixé à

CHF 74'598.- (/13) dès le 01.08.2024 (classe 8/8).

Genève, le

Visa du Président de section  
ou directeur du département

Prof. C. Mittermayer 

Signature  
du professeur requérant

Prof. C. Mittermayer 

Visa de l'administrateur

Mme D. Gdtschmidt-Clermont



Signature

du Décanat

Prof. F. Serra





UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

Madame  
SANTOMASO Coralie  
Chemin des Arzillières 1  
1297 Founex

407013

## PROPOSITION

de renouvellement de mandat

L'Université de Genève  
et  
la Faculté des lettres

Proposent la décision suivante

Madame Coralie SANTOMASO, est nommée aux fonctions d'assistante (A2), à charge complète du 01.08.2024 au 31.07.2025, au Département des sciences de l'antiquité de la Faculté des lettres.

Son traitement annuel est fixé à

CHF 71'138.- (/13) dès le 01.08.2024 (classe 8/6).

Genève, le

Visa du Président de section  
ou directeur du département

Prd. C. Mittermayer

Signature  
du professeur requérant

Prd. D. Melis

Visa de l'administrateur

Mme D. Goldschmidt-Clermont

Signature  
du Décanat

Prd. F. Serra



Madame  
SANTOMASO Coralie  
Chemin des Arzillières 1  
1297 Founex

407013

## PROPOSITION

de renouvellement de mandat

L'Université de Genève  
et  
la Faculté des lettres

Proposent la décision suivante

Madame Coralie SANTOMASO, est nommée aux fonctions d'assistante (A2), à charge complète du 01.08.2024 au 31.07.2025, au Département des sciences de l'antiquité de la Faculté des lettres.

Son traitement annuel est fixé à

CHF 71'138.- (/13) dès le 01.08.2024 (classe 8/6).

Genève, le

Visa du Président de section  
ou directeur du département  
Préf. C. Millermayer

Visa de l'administrateur  
Mme D. Goldschmidt-Clermont

Signature  
du professeur requérant  
Préf. D. Nelis

Signature  
du Décanat  
Préf. F. Serra



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

Madame  
BAGNOUD Marie Agnes  
Rue de Graman 20  
1241 Puplinge

407013

## PROPOSITION

de renouvellement de mandat

L'Université de Genève  
et  
la Faculté des lettres

Proposent la décision suivante

Madame Marie Agnes BAGNOUD, est nommée aux fonctions d'assistante (A2), à charge complète du 01.08.2024 au 31.07.2025, au Département des sciences de l'antiquité de la Faculté des lettres.

Son traitement annuel est fixé à

CHF 74'598.- (/13) dès le 01.08.2024 (classe 8/8).

Genève, le

Visa du Président de section  
ou directeur du département

Prd. C. Mittermayer

Signature  
du professeur requérant

Prd. P. Schubert

Visa de l'administrateur  
Mme D. Gotschmidt-Clemat

Signature  
du Décanat  
Prd. F. Serria



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

Madame  
BAGNOUD Marie Agnes  
Rue de Graman 20  
1241 Puplinge

407013

## PROPOSITION

de renouvellement de mandat

L'Université de Genève  
et  
la Faculté des lettres

Proposent la décision suivante

Madame Marie Agnes BAGNOUD, est nommée aux fonctions d'assistante (A2), à charge complète du 01.08.2024 au 31.07.2025, au Département des sciences de l'antiquité de la Faculté des lettres.

Son traitement annuel est fixé à

CHF 74'598.- (/13) dès le 01.08.2024 (classe 8/8).

Genève, le

Visa du Président de section  
ou directeur du département  
Prd. C. Mittermayer

Visa de l'administrateur  
Mme D. Goldschmidt-Clermont

Signature  
du professeur requérant  
Prd. P. Schubert

Signature  
du Décanat  
Prd. F. Serra



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

**Professeure Francesca Serra  
Doyenne**

Lettre signée

**Madame La  
Ch. Du Pral  
1078 Esserles  
laureline.pop@gmail.com**

Genève, le 12 janvier 2024

**Concerne : votre candidature à la fonction de chargé-e de cours à 15 % en archéologie  
classique**

Chère Madame,

La Commission de nomination pour le poste susmentionné a examiné l'ensemble des candidatures reçues dans le délai imparti, en vue de procéder à la sélection des candidat-e-s qu'elle sera amenée à auditionner.

J'ai le regret de vous informer que suite à cet examen, votre candidature n'a pas été retenue par la commission de nomination.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à notre Faculté et en formant mes meilleurs vœux pour la suite de votre carrière professionnelle, je vous prie de croire, Chère Madame/Cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Professeure Francesca Serra  
Doyenne